

HISTOIRE

Le tour de Jolimetz

En bordure de la forêt de Mormal, Jolimetz « auréole bocagère » offre bien des chemins et des points de vue intéressants sur les paysages de campagne.

Dans le cadre du projet « we-visite », le Parc Naturel Régional de l'Avesnois nous a demandé de présenter les éléments constitutifs du patrimoine de Jolimetz pouvant être vus de la voie publique et être présentés à des habitants, des touristes, des promeneurs.

Avec Loÿs Debarge, président de la nouvelle association « Jolimetz-Jolibois/les amis du sabotier », nous avons proposé aux élèves de la classe de CM1-CM2 de faire le « tour-patrimonial » de notre village. Un grand merci à Monsieur Christophe Lequeux qui a accueilli cette proposition avec un réel intérêt, et nous voilà partis !

Nous vous proposons dans cet article de reprendre les étapes principales de ce parcours...

Avant le « départ » et pour mieux comprendre le passé de notre commune, il faut avoir « en tête » que l'histoire de Jolimetz est particulièrement liée à celle de l'ancienne famille nobiliaire de « Nédonchel ». A la fin du XVII^{ème} siècle, le roi Louis XIV vend à François Amand d'Orchival, la seigneurie de Jolimetz. La petite nièce de ce dernier épousera le baron de Nédonchel. Ils habiteront le premier château (dont l'entrée se trouvait chemin du Moulin).

Au départ de l'école, le centre du village :



Le monument aux morts :

En 2018, dans le cadre des commémorations de la fin de la première guerre mondiale, le conseil municipal a décidé de faire réaliser par l'association d'insertion « AGIIE Sambre-Avesnois », la remise en état du monument. A cette occasion la statue créée par le sculpteur Charles-Henri Pourquet a été repeinte en s'attachant à retrouver par un travail d'estompe les matières et les couleurs de l'uniforme.

L'œuvre de Charles-Henri Pourquet, sculpteur (1877 – 1943), représente un soldat français de la Première Guerre mondiale. Celui-ci se tient debout, la tête haute, le pied gauche en avant, tenant son fusil à l'horizontale à deux mains. Une souche d'arbre déracinée est couchée derrière son pied gauche.

Il porte l'uniforme « bleu horizon ». Pour rappel, au début de la guerre, les soldats portaient des « pantalons rouges » beaucoup trop « visibles » pour l'ennemi. L'état-major décida de les remplacer par des uniformes moins « voyants ». Cette statue a été réalisée à plusieurs centaines d'exemplaires. Ainsi on peut retrouver le « poilu » de Jolimetz sur les places d'une centaine d'autres communes en France. Notre statue a été réalisée par la fonderie du Val d'Osne.

Le monument voulu par le conseil municipal de l'époque fut inauguré le 22 mai 1921. Aujourd'hui, il rappelle la mémoire de ceux qui durant les deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle sont « morts pour la France ».

L'Eglise Saint Pierre et Saint Paul

Le comte Henri de Nédonchel et Madame de Blangy, comtesse de Nédonchel, posent la première pierre de l'église le 8 juillet 1848. Un an plus tard, le cardinal Giraud en fait la bénédiction. Le clocher sera construit en 1866, comme l'église aux frais de Monsieur de Nédonchel. L'église, bâtie entièrement en brique, est l'œuvre de Monsieur Delefortrie qui en a fait les plans et les devis. En revanche, c'est un architecte d'Arras, Monsieur de Grigny, qui en 1865 dresse les plans de la tour haute de 24 mètres à quoi s'ajoutent 12 mètres pour la flèche. Quatre petits clochetons couvrent les quatre petites tourelles en saillie qui ornent les angles de la tour. En cette fin XIXème, l'architecte a clairement voulu faire un « clin d'œil » aux anciennes églises fortifiées. La réception des travaux aura lieu seulement en 1891 !

A découvrir à l'intérieur : les anciens fonts baptismaux. De forme octogonale, ils sont en pierre de Soignies, dite aussi pierre bleue, et proviennent de l'ancienne église. La date inscrite correspond à la naissance du village : 1694 ! Jusque-là, Jolimetz faisait partie intégrante du territoire de la ville du Quesnoy. Le roi Louis XIV ayant mis en vente le « Jolimetz », Amand François d'Orchival, par cet achat devient le premier seigneur du village. En 1774, la dernière héritière du nom épouse le baron de Nédonchel. Le balcon de la tribune est en pierre blanche d'Avesnes-le-Sec – celui-ci n'a jamais accueilli d'orgue, faute de budget.

Source : « Le patrimoine des communes du Nord » par Bernard Debrabant. Période de construction 1848-1891/Propriété communale.



Empruntons la rue Coulon, puis la Chasse Michel...

La Maison du sabotier :

Construite avant la révolution française, cette longère appartenait à la fin du XVIIIème siècle à Hippolyte Verchain qui exerçait la profession de maître sabotier (sans doute depuis son mariage en 1780). La « maison du sabotier » a conservé les caractéristiques des constructions les plus anciennes du village : murs en torchis, silex et briques, poutres et charpente... L'inclinaison de la toiture en fait un exemple représentatif des anciennes maisons du village. Elles étaient alors couvertes de chaume, comme dans tout le Pays de Mormal. Située à l'angle de la chasse Michel et de la rue Coulon, elle se dresse au cœur du village à 800 mètres de la forêt de Mormal.

La maison du sabotier devrait à terme accueillir la bibliothèque, deux salles de réunion pour les associations et un atelier de sabotier. Elle a pu être restaurée par la commune grâce à l'aide de la Région des Hauts de France, du Département du Nord, du Pays de Mormal et à un appel aux dons relayé par la Fondation du Patrimoine. Dans une région labourée par les guerres, elle est devenue dans notre commune rurale un des rares témoins du passé : dernière longère typique !

Source : <https://www.fondation.du.patrimoine.org/> Propriété communale.



Le calvaire rue Coulon :



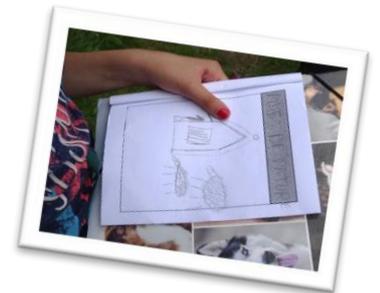
Deux calvaires existaient autrefois à Jolimetz. Le premier, situé au carrefour de l'Opéra, avait été édifié par le Marquis Charles de Nédonchel en 1844. Il fut retiré lors de l'élargissement du carrefour en 1943. Le second appelé « Petit Calvaire » se trouvait ici même « rue Coulon ». Démoli, il fut décidé qu'il serait reconstruit avec l'ancienne croix du « Calvaire de l'Opéra ». Cela fut impossible, la croix de l'Opéra étant devenue trop vétuste. Le 26 mai 1947, le calvaire était inauguré en substitution des deux anciens calvaires. Il fut reconstruit grâce à Monsieur Descamps pour la réalisation de la croix et à Monsieur Broun (artiste peintre) pour la sculpture « crucifixion du Christ ». Il a été restauré par la commune en 2022.

Source : « Histoire de Jolimetz par Eloi Lesur. Période de construction : 1947, restauré en 2022/Propriété communale. Edifice protégé dans le cadre du PLUI-Pays de Mormal.

Puits de pâture, chasse Michel :

Les puits étaient indispensables pour la vie au village. La commune dispose encore de nombreux puits couverts à margelle surélevée. La maçonnerie empêche l'eau de ruisseler et de contaminer la nappe. Certains puits ont été dotés d'une pompe dès le XIX^{ème} siècle. L'approvisionnement en eau potable, effectué par puisage dans les nappes phréatiques au moyen d'une excavation, est connu et mis en œuvre depuis l'Antiquité. A la différence d'une fontaine, tributaire de la localisation de la source qu'elle capte, l'emplacement du puits est déterminé par l'homme. Les puits seront de moins en moins utilisés depuis la mise en place au XX^{ème} siècle d'un système d'adduction d'eau collectif fournissant une eau saine en permanence.

On retrouve des puits au gré des chemins (cache Michel – rue Mortreux – chemin du Moulin. etc).





Le chêne Mortreux – chêne « remarquable » chêne pédonculé (Quercus robur) :

Selon R. Delvallée, ancien instituteur du village, la rue Mortreux doit son nom à l'ancien bois Mortreux (silva Morteruel). Il est sans doute le dernier vestige de ce qui fut appelé la Haie Mortreux, ancien bois jouxtant la forêt de Mormal. Cet arbre s'impose par le fait qu'il est le seul grand élément ligneux sur le chemin et les parcelles alentour. Notre chêne est séparé de la forêt par l'ancienne voie romaine « la chaussée Brunehaut » qui va de Bavay à Saint Quentin via Le Cateau. Très apprécié par les promeneurs et les habitants du village, à deux pas de la forêt de Mormal, il semble s'être échappé ! On se rappelle la légende fondatrice de la forêt... Il y a fort longtemps, les femmes de Bavay prirent pour chef de guerre Ursa. A la tête d'une armée de femmes, Ursa livra combat contre Ursus. Ce dernier était à la tête de deux cent mille combattants venus de la ville de Trèves. L'endroit où fut livrée la bataille l'an II de la 7^{ème} olympiade fut appelé Mormal par les habitants de la contrée. On y planta pour perpétuer le souvenir de cet événement remarquable, des arbres de deux espèces : des chênes en mémoire des hommes qui y avaient péri, et des hêtres en mémoire des femmes qui y avaient été tuées. Voilà pourquoi selon la légende, on trouve en forêt quantité de chênes et de hêtres.

Source : « Extrait de la traduction de Jacques de Guise par Monsieur le Marquis de Fortia, tome 2 » et notes de René Delvallée.

Ancienne écurie vestige de l'ancien château :

Un premier château, dit d'Artois, est construit à la fin du XVII^{ème} siècle, sur l'emplacement de l'ancienne cense d'Artois (XIII^{ème} siècle). Le 30 novembre 1774, le château passe par « mariage » à la famille de Nédonchel. Il sera ainsi jusqu'à la Révolution la propriété de Mademoiselle Bonne Aimée d'Orchival devenue baronne de Nédonchel et de son mari Alexandre Bonaventure de Nédonchel qui deviendra député, représentant de la noblesse lors des Etats Généraux (voulus par le roi Louis XVI). Après les événements du 14 juillet 1789, la famille de Nédonchel est contrainte d'émigrer. Au début du XIX^{ème} siècle, le baron de Nédonchel rentrera en possession de l'ancien domaine dévasté.



Sa fille Zoé de Nédonchel, épouse son cousin Charles de Nédonchel, ils reconstruisent le château. En 1859, le comte Paul de Choulot « paysagiste réputé » réalise pour le marquis Charles de Nédonchel deux plans pour la transformation du parc et pour l'aménagement de l'écurie. C'est ainsi que sera construite la « tour de l'écurie » encore visible aujourd'hui (chemin des Béguines). Elle a été ajoutée au bâtiment du XVIII^{ème} siècle (partie ancienne de la ferme). Au début du XX^{ème} siècle, le château est délaissé. Après le second conflit mondial, le bâtiment principal formant le château sera totalement détruit.

Source : « Châteaux et Manoirs en Avesnois » - Anthony Vienne. Tour de l'ancienne écurie ajoutée au bâtiment initial en 1859/Propriété privée.

Et retour par la rue du Pavé

Chapelle Notre-Dame de la Délivrance :

Anciennement « chapelle de la Sainte Vierge », appelée jadis également « chapelle Pisson » en référence au nom de son propriétaire. Son origine, bien que très ancienne, ne saurait être déterminée avec précision. Son implantation figurait déjà sur le cadastre de 1830. Elle fut détruite en 1918, suite à une malencontreuse manœuvre d'un Tank anglais. Elle fut reconstruite en 1921 par la famille Lesur-Boutteau. En maçonnerie, de style gothique, elle est recouverte de ciment. Sur le trottoir en face, une stèle rappelle la mémoire de Marc Poirrette, résistant, mort en déportation en 1945.

Source : « Histoire de Jolimetz » par Eloi Lesur. Reconstituée en 1921/Propriété communale. Edifice protégé dans le cadre du PLUI-Pays de Mormal.



Bien d'autres lieux et sites se trouvant dans notre village méritent un descriptif... Bienvenue aux chroniqueurs qui souhaitent nous faire part de leurs découvertes à propos d'éléments de notre patrimoine Jolimessin. Trois panneaux ont pu être installés dans notre commune grâce à la volonté de l'Office de Tourisme du Pays de Mormal et à la mise en œuvre proposée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (puits cache « Michel », calvaire et chapelle rue du Pavé)

Collectage Anthony Vienne.